



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Fonds international de  
développement agricole

unicef 



Programme  
Alimentaire  
Mondial



Organisation  
mondiale de la Santé

2025

RÉSUMÉ

L'ÉTAT DE  
**LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET  
DE LA NUTRITION  
DANS LE MONDE**

LUTTER CONTRE LA FORTE INFLATION DES PRIX  
DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR AMÉLIORER  
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Cette brochure reprend les messages clés et le contenu principal de la publication *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. La numérotation des figures correspond à celle de ladite publication.

#### Référence bibliographique à citer:

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2025. *Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025. Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd6015fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les appellations employées dans les cartes et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et du l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières. La terminologie utilisée dans cette publication pour désigner les pays, territoires ou zones, ainsi que la représentation des pays, territoires ou zones, y compris le tracé de leurs frontières ou limites, sont conformes au style institutionnel et à la pratique de la FAO en tant qu'organisation éditrice principale, et peuvent différer de celles utilisées par le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, celle-ci est distribuée sans garantie de quelque sorte que ce soit, ni expresse ni implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu de cette publication incombe au lecteur. La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des éventuels préjudices découlant de son utilisation.

ISBN 978-92-5-139945-3

© FAO, 2025



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - 4.0 International (CC-BY-4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF cautionnent une quelconque organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est traduite [ou adaptée], la traduction [ou adaptation] doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction [ou adaptation] n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) ou le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sont pas responsables du contenu ni de l'exactitude de la traduction [ou de l'adaptation]. L'édition originale en anglais est celle qui fait foi.»

Tout différend découlant de la présente licence qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure d'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale prononcée conformément au règlement susmentionné, qui réglera définitivement leur différend.

**Matériel attribué à des tiers.** La présente licence Creative Commons CC-BY-4.0 ne s'applique pas aux éléments de la publication sur lesquels la FAO n'a pas de droit d'auteur. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre et attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

**Photographies attribuées à la FAO.** Les photographies présentées dans cette œuvre ne sont pas couvertes par la licence Creative Commons mentionnée ci-dessus. Toute demande relative à l'utilisation de photographies appartenant à la FAO doit être adressée par courriel à [photo-library@fao.org](mailto:photo-library@fao.org).

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO, ainsi que la liste des distributeurs auprès desquels peuvent être achetés des exemplaires imprimés de ces produits, sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)). Pour toute question d'ordre général sur les publications de la FAO, prière d'écrire à [publications@fao.org](mailto:publications@fao.org). Les questions relatives aux droits et licences sur les publications doivent être adressées à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

**PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE** © iStock.com/wisan224

**THAÏLANDE.** Marché de fruits et légumes frais, orné de parapluies.

# TABLE DES MATIÈRES

## MESSAGES PRINCIPAUX

## AVANT-PROPOS

### CHAPITRE 1 INTRODUCTION: COMBATTRE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ÉLIMINER LA FAIM

### CHAPITRE 2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

**2.1 Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès accomplis vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire**

**FIGURE 2.1** Les nouvelles estimations mondiales indiquent un recul de la faim ces dernières années, après une hausse marquée de 2019 à 2021

**FIGURE 2.4** Les taux d'insécurité alimentaire ont diminué progressivement de 2021 à 2024 dans le monde, et des progrès notables ont été observés en Amérique latine et dans les Caraïbes

**2.2 Coût et abordabilité d'une alimentation saine**

**FIGURE 2.7** La proportion de la population et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde ont diminué de 2020 à 2024

5

9

11

12

12

14

15

16

18

**2.3 Situation en matière de nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales** 18

**FIGURE 2.9** Il est nécessaire d'accélérer les progrès si l'on veut atteindre les cibles mondiales fixées en matière de nutrition pour 2030 20

**CHAPITRE 3  
FLAMBÉE DE L'INFLATION DES  
PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES  
DE 2021 À 2023: CAUSES ET  
CONSÉQUENCES POUR LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION** 22

**3.1 Inflation des prix des produits alimentaires: faits stylisés** 23

**3.2 Pourquoi cette forte inflation des prix des denrées alimentaires?** 23

**FIGURE 3.1** L'inflation des prix des produits alimentaires augmente depuis fin 2020 et a atteint un pic en janvier 2023 24

**FIGURE 3.2** C'est dans les pays à faible revenu que l'inflation des prix des produits alimentaires a été la plus élevée sur la période 2019-2024 25

**FIGURE 3.5** Les effets des chocs de prix des produits alimentaires et énergétiques sur l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires ont été plus importants aux États-Unis d'Amérique que dans la zone euro 27

**3.3 L'inflation des prix des produits alimentaires pèse sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition**

**FIGURE 3.7** Le phénomène de baisse et de rattrapage des salaires mensuels moyens a été très inégal dans le monde, comme en témoignent les cas de l'Égypte, du Mexique, de la Mongolie et du Pérou

**FIGURE 3.8** Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré des niveaux importants d'insécurité alimentaire modérée ou grave et d'inflation des prix des denrées alimentaires

**3.4 Observe-t-on des taux d'inflation différents entre les aliments nutritifs et les autres aliments?**

**FIGURE 3.13** Les hausses les plus fortes des prix des féculents et des huiles ont été enregistrées au Mexique, au Nigéria et au Pakistan

28	<b>CHAPITRE 4</b>	
	<b>COMMENT LES PAYS ONT AFFRONTÉ LA TEMPÊTE: LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES, MONÉTAIRES ET COMMERCIALES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION</b>	<b>34</b>
29		
	<b>4.1 De l'assistance à la réflexion</b>	<b>35</b>
30		
	<b>4.2 Tendances, politiques et voies empruntées: analyse des trajectoires</b>	<b>37</b>
32	<b>CHAPITRE 5</b>	
	<b>CONCLUSION</b>	<b>39</b>
33		

# MESSAGES PRINCIPAUX

→ **Les nouvelles estimations mondiales semblent indiquer un recul de la faim dans le monde ces dernières années.** D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022. Ces progrès résultent d'une amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud et en Amérique du Sud, contrastant avec l'aggravation de la faim qui se poursuit dans la plupart des sous-régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest.

→ **On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes, soit respectivement 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2024.** L'estimation ponctuelle (673 millions) représente une diminution de 22 millions par rapport à 2022. En 2024, la faim a touché environ 307 millions de personnes en Afrique, 323 millions en Asie et 34 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes – soit respectivement 20,2 pour cent, 6,7 pour cent et 5,1 pour cent de la population de ces régions. Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde devrait diminuer, mais les projections indiquent que 512 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030, et qu'elles seront concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique.

→ **D'après les estimations, quelque 2,3 milliards de personnes dans le monde étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024.**

La prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué progressivement depuis 2021, pour atteindre 28,0 pour cent en 2024. L'insécurité alimentaire augmente en Afrique et chute en Amérique latine et dans les Caraïbes; elle recule graduellement en Asie depuis plusieurs années, tandis que les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse. À l'échelle mondiale et dans presque toutes les régions, l'insécurité alimentaire est plus importante dans les zones rurales que dans les zones urbaines et touche plus les femmes que les hommes.

→ **Les prix des produits alimentaires ont augmenté tout au long des années 2023 et 2024, portant le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale à 4,46 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour, contre 4,30 USD en PPA en 2023 et 4,01 USD en PPA en 2022.**

→ **Malgré la hausse des prix des produits alimentaires durant l'année 2024, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde a diminué, passant de 2,76 milliards en 2019 à 2,60 milliards en 2024.** Ce nombre a cependant augmenté en Afrique sur la même période, passant de 864 millions à un peu plus de 1 milliard (de 64 pour cent à 66,6 pour cent). Il est passé de 464 millions en 2019 à 545 millions (72 pour cent de la population) en 2024 dans les

pays à faible revenu, et de 791 millions à 869 millions (52 pour cent de la population) sur la même période dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (hors Inde).

→ **Il faudra accélérer les progrès si l'on veut atteindre les cibles mondiales fixées à l'horizon 2030 pour les indicateurs clés de la malnutrition infantile.** La prévalence du retard de croissance a diminué dans le monde, passant de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024. Celles de l'émaciation et de l'excès pondéral chez l'enfant sont restées globalement stables sur la période, s'établissant à 6,6 pour cent et 5,5 pour cent, respectivement, en 2024. Par ailleurs, le pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant des avantages importants de l'allaitement maternel exclusif a notablement augmenté, ayant atteint 47,8 pour cent en 2023, contre 37,0 pour cent en 2012. Les mesures visant à promouvoir l'allaitement maternel exclusif peuvent contribuer à une amélioration de l'état nutritionnel tout au long de la vie.

→ **Les nouveaux chiffres de la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans montrent que la prévalence mondiale est passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent.** Dans presque toutes les régions, on a constaté soit une absence d'amélioration, soit une augmentation de la prévalence sur la période 2012-2023. L'obésité chez l'adulte a également augmenté, passant de 12,1 pour cent en 2012 à 15,8 pour cent en 2022.

→ **Dans le monde, environ un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans ont bénéficié d'une diversité alimentaire minimale,** d'après les dernières estimations relatives à un nouvel indicateur nutritionnel mondial utilisé pour le suivi de la cible 2.2 des objectifs de développement durable (ODD). Des mesures doivent être prises pour permettre aux femmes et aux enfants d'avoir une alimentation diversifiée.

→ **Les marchés alimentaires mondiaux ont subi des pressions constantes ces dernières années, et l'inflation des prix des produits alimentaires est devenue une préoccupation majeure depuis 2021.** Cette inflation a entravé le processus de reprise après la pandémie de covid-19 au regard de la sécurité alimentaire; en effet, compte tenu du fort rebond économique, on aurait pu s'attendre à une amélioration plus importante de la sécurité alimentaire. Depuis 2020, l'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est supérieure à l'inflation globale, ce qui témoigne de pressions constantes sur les marchés agricoles et alimentaires. L'écart le plus important a été enregistré en janvier 2023, lorsque l'inflation des prix des produits alimentaires a atteint 13,6 pour cent, soit 5,1 points de pourcentage de plus que l'inflation globale (8,5 pour cent). Les deux taux ont commencé à afficher une tendance à la baisse depuis mi-2023, mais sont demeurés élevés pendant le reste de l'année. En 2024, l'inflation des prix des produits alimentaires a retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

→ **Une charge disproportionnée pèse sur les pays à faible revenu.** Les pays à faible revenu sont les plus touchés par les récentes hausses des prix des produits alimentaires. La médiane de l'inflation des prix des denrées alimentaires dans le monde est passée de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023, mais les pays à faible revenu ont subi des hausses bien plus fortes, qui ont porté l'inflation à 30 pour cent en mai 2023. Cette tendance a sapé le pouvoir d'achat des ménages, ce qui a probablement eu des conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

→ **La conjugaison de chocs mondiaux a accéléré l'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde entier.** Dans un contexte de réduction de l'offre de denrées alimentaires du fait de conditions climatiques défavorables, deux principales perturbations – la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine – ont entraîné de fortes augmentations des

prix mondiaux des produits alimentaires en 2021 et en 2022, lesquelles ont été amplifiées par la hausse des prix de l'énergie. Ces facteurs représentaient ainsi 47 pour cent et 35 pour cent de l'inflation à son point culminant aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement. Les 53 pour cent restants aux États-Unis et les 65 pour cent restants dans la zone euro étaient liés à des facteurs indépendants des produits, notamment une hausse des coûts de la main-d'œuvre, des fluctuations des taux de change et une augmentation potentielle des marges bénéficiaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

→ **Les politiques budgétaires et monétaires ont amplifié les tensions inflationnistes.** Les politiques économiques menées durant la pandémie – notamment une vaste relance budgétaire et des politiques monétaires accommodantes – se sont conjuguées aux contraintes sur le plan de l'offre pour former un environnement inflationniste sans précédent.

→ **La croissance des salaires n'a pas suivi durant la période de forte inflation des prix des produits alimentaires de 2021 à 2023, notamment dans les pays touchés par un conflit.** Le rattrapage des salaires a été inégal selon les pays. Dans certaines économies, la croissance des salaires réels a suivi l'augmentation des prix des produits alimentaires, mais dans d'autres, notamment celles aux prises avec un conflit, les revenus réels ont baissé.

→ **La forte inflation des prix des produits alimentaires pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu.** Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 1,8 pour cent de l'insécurité alimentaire grave. Au plus fort de l'inflation, 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui comptent 1,5 milliard d'habitants, ont fait face à une inflation des prix des produits alimentaires supérieure à 10 pour cent,

ce qui a creusé les inégalités et menacé les progrès au regard de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

→ **Les inégalités structurelles et celles fondées sur le genre amplifient les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier dans les pays caractérisés par de fortes inégalités de revenus.** Les groupes vulnérables, notamment les femmes et les populations rurales, sont touchés de manière disproportionnée en raison de leurs ressources limitées, de la faiblesse des mécanismes de protection sociale et d'un manque de stratégies d'adaptation.

→ **L'inflation des prix des produits alimentaires peut entraîner une aggravation de la malnutrition infantile.** La flambée des prix des produits alimentaires de 2021 à 2023 s'est accompagnée de taux d'émaciation plus élevés chez les enfants de moins de 5 ans. Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent du taux d'émaciation général et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent du taux d'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans.

→ **Les prix relatifs des produits alimentaires, tous groupes d'aliments et degrés de transformation confondus, sont restés relativement stables au niveau mondial sur la période 2011-2021.** Les aliments riches en nutriments tels que les fruits et les légumes continuent d'être les plus chers par kilocalorie. En règle générale, les prix par calorie des aliments hautement transformés sont plus faibles que ceux de leurs équivalents moins transformés. Les aliments hautement transformés supplantent de plus en plus les autres produits plus nutritifs, et ce malgré le nombre croissant d'éléments qui montrent leurs effets néfastes pour la santé.

→ **La hausse des prix des aliments de base accentue la pression exercée sur l'alimentation des ménages à faible revenu.** Entre 2019 et 2024, les plus fortes augmentations de prix de produits

alimentaires dans des pays comme le Mexique, le Nigéria ou le Pakistan ont concerné les féculents de base et les huiles. Les féculents de base étant au cœur de l'alimentation des ménages les plus pauvres, de telles augmentations peuvent saper la sécurité alimentaire et la nutrition; cela étant, l'accès à des produits peu onéreux dans d'autres groupes d'aliments peut contribuer à préserver l'adéquation des régimes alimentaires malgré l'inflation des prix des aliments.

→ **Pour faire face aux vastes répercussions de l'augmentation des prix des produits alimentaires – et éviter de futurs épisodes inflationnistes –, il est essentiel de mettre en œuvre une combinaison de mesures:**

- **Protéger les populations vulnérables au moyen de mesures budgétaires bien conçues.** Des mesures budgétaires ciblées et assorties d'un calendrier précis, comme des réductions temporaires de taxes sur les produits essentiels et des programmes de protection sociale, peuvent contribuer à procurer un bouclier aux ménages vulnérables durant les flambées des prix des denrées alimentaires. Pour être efficaces, ces interventions doivent s'inscrire dans les cadres d'action plus larges des pouvoirs publics, comprendre des stratégies de retrait et des objectifs de sortie clairs, et faire l'objet d'un suivi minutieux pour que les consommateurs bénéficient effectivement des avantages qui en découlent.
- **Harmoniser les politiques budgétaires et monétaires pour stabiliser les marchés.** Une politique monétaire crédible et transparente, couplée à des mesures budgétaires efficaces, aide à fixer les prévisions d'inflation et à appuyer la stabilité des marchés. Des dépenses publiques stratégiques, notamment des investissements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et une planification budgétaire réaliste, peuvent renforcer la résilience et protéger la santé économique à long terme.

- **Privilégier des mesures structurelles et des mesures liées au commerce pour produire des effets durables.** Les mesures à court terme de contrôle des prix apportent une aide pour une période déterminée, mais s'accompagnent de risques de distorsion des marchés et freinent les incitations à réaliser des investissements à long terme. Il conviendrait d'axer une stratégie à plus long terme sur l'augmentation de réserves stratégiques adéquates de nourriture, l'accroissement de la transparence des marchés et l'investissement dans les infrastructures liées au commerce, tout en réduisant les perturbations des échanges commerciaux, afin d'assurer l'intégration des marchés et de diminuer la fréquence et la gravité des chocs relatifs aux prix.

- **Renforcer les flux de données et d'informations et investir dans ce domaine.** Des systèmes d'information fiables sur les marchés agricoles sont essentiels pour gérer l'instabilité des prix et éviter la spéculation. Ils doivent être renforcés au moyen de données actualisées et de qualité. Des données transparentes et à jour contribuent à une prise de décision plus efficace et aident les petits exploitants et les consommateurs à s'adapter à l'évolution des conditions des marchés.

- **Investir dans des systèmes agroalimentaires résilients.** Pour réduire les risques de futurs épisodes de flambée des prix des produits alimentaires, il faut opérer des investissements sur la durée dans l'agriculture, la recherche-développement et les infrastructures. L'amélioration du stockage, du transport et de la productivité accroît l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et renforce la résilience globale des systèmes agroalimentaires face aux facteurs d'inflation des prix des produits alimentaires.

# AVANT-PROPOS

**M**algré une production alimentaire adéquate à l'échelle mondiale, des millions de personnes souffrent de la faim ou de la malnutrition, car une alimentation sans danger pour la santé et nutritive n'est pas toujours disponible, accessible ou, le plus souvent, abordable. Cette situation compromet la réalisation non seulement de l'objectif de développement durable (ODD) 2 et des cibles mondiales fixées en matière de nutrition, mais aussi de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après «le Programme 2030»), en fragilisant la santé et les moyens de subsistance des personnes et en ébranlant les systèmes agroalimentaires mondiaux. L'édition de cette année de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* examine ces évolutions et montre que des politiques coordonnées fondées sur des éléments probants sont essentielles pour éradiquer la faim (cible 2.1 des ODD) et toutes les formes de malnutrition (cible 2.2 des ODD), notamment chez les enfants et les jeunes, les femmes et les populations vulnérables.

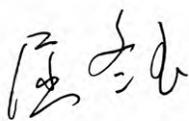
Les populations et les communautés des pays à faible revenu sont les premières victimes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et sont touchées de manière disproportionnée par l'inflation des prix des denrées alimentaires. Dans ce contexte, les ménages les plus pauvres consacrent une plus grande part de leur revenu à l'achat de nourriture, ce qui signifie que les augmentations de prix, même modestes, peuvent limiter l'accès à la nourriture. Dans le même temps, les coûts des systèmes agroalimentaires ne cessent d'augmenter, ce qui réduit les revenus des petits producteurs et des agriculteurs familiaux. Par ailleurs, les denrées alimentaires constitutives d'une alimentation saine sont généralement les plus onéreuses. Même dans les pays à revenu élevé, la hausse des prix des produits alimentaires nuit au pouvoir d'achat, ébranle la confiance des consommateurs et entrave les politiques publiques.

En 2020, l'inflation des prix des produits alimentaires a commencé à augmenter de manière constante et, malgré une diminution progressive en 2023, elle reste supérieure à la croissance des revenus de nombreuses populations et régions vulnérables. Cette conjoncture a entravé la reprise après la pandémie de covid-19, ce qui se traduit par le fait que des centaines de millions de personnes sont en situation de faim chronique et des milliards dans l'incapacité de s'alimenter sainement, et que des millions d'enfants présentent un retard de

croissance, souffrent d'émaciation ou sont en surpoids. À moins de cinq ans de l'échéance fixée pour le Programme 2030, de sérieux risques pèsent sur la réalisation de l'engagement pris par la communauté internationale d'éliminer la faim et la malnutrition.

L'édition 2025 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* présente la situation au regard des principaux indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition à partir des dernières données disponibles, et appelle par ailleurs à une coordination mondiale et à des actions bien ciblées, fondées sur des données probantes et pilotées par les pays. Ces initiatives doivent être inclusives, adaptées au contexte et conformes aux besoins et aux priorités de chaque pays. Elles doivent aussi être équitables et apporter des avantages tangibles à des groupes de population tels que les petits producteurs, les femmes, les enfants, les jeunes et les peuples autochtones.

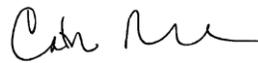
Nous continuerons de défendre le droit à une alimentation et à une nutrition adéquates et de travailler ensemble pour aider les pays à bâtir des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients, plus durables et plus justes pour permettre à chaque communauté de bénéficier d'une alimentation nutritive et abordable. Nous réaffirmons notre engagement commun d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable et du Pacte pour l'avenir, afin qu'une alimentation sans danger pour la santé et nutritive soit disponible, accessible et abordable pour tous, aujourd'hui et demain.



Qu Dongyu  
Directeur général de la FAO



Alvaro Lario  
Président du FIDA



Catherine Russell  
Directrice générale de l'UNICEF



Cindy Hensley McCain  
Directrice exécutive du PAM



Tedros Adhanom Ghebreyesus  
Directeur général de l'OMS

# CHAPITRE 1

## INTRODUCTION: COMBATTRE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ÉLIMINER LA FAIM

L' échéance de 2030 approche, mais le monde a pris un retard considérable dans la réalisation de l'ODD 2 – éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable –, et les difficultés ont été aggravées par la pandémie de covid-19, les flambées des prix des produits alimentaires et les bouleversements géopolitiques tels que la guerre en Ukraine. Ces crises ont porté la faim et l'insécurité alimentaire dans le monde à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés avant 2015, et ont touché de manière disproportionnée les populations à faible revenu et entravé la concrétisation d'autres objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté et la santé. Des signes de reprise ont été observés ces dernières années,

mais une inflation persistante a freiné ces progrès et a continué de limiter le pouvoir d'achat et l'accès à une alimentation saine. Bien que les prix mondiaux des produits alimentaires se soient quelque peu stabilisés, l'inflation reste élevée dans de nombreux pays. L'édition 2025 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* étudie les causes et les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires, analyse les répercussions de ce phénomène sur les différents groupes d'aliments et l'abordabilité de l'alimentation saine, et présente les interventions de politique générale qui aident efficacement les pays à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes, tout en faisant en sorte de mettre l'alimentation saine à la portée de chacun. ■

# CHAPITRE 2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

## 2.1 INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: DERNIÈRES DONNÉES EN DATE ET PROGRÈS ACCOMPLIS VERS L'ÉLIMINATION DE LA FAIM ET L'INSTAURATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### MESSAGES CLÉS

→ Les nouvelles estimations mondiales semblent indiquer un recul de la faim ces dernières années. D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022.

→ Ces progrès à l'échelle mondiale résultent d'une amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud et en Amérique du Sud, alors que la faim a continué de gagner du terrain dans la plupart des sous-régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest. En 2024, la faim a touché 20,2 pour cent de la population en Afrique, contre 6,7 pour cent en Asie et 5,1 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes.

→ On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes, soit respectivement 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2024. L'estimation ponctuelle (673 millions en 2024) représente une diminution de 15 millions par rapport à 2023 et de 22 millions par rapport à 2022.

→ Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde devrait diminuer entre 2025 et 2030, mais les projections indiquent que 512 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030, et qu'elles seront concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique.

→ Outre la faim, la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave diminue progressivement depuis 2021. On estime que, en 2024, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,0 pour cent de la population mondiale, ce qui signifie que 2,3 milliards de personnes n'avaient pas un accès régulier à une nourriture adéquate.

→ Les évolutions observées au niveau régional sont bien différentes: l'insécurité alimentaire augmente en Afrique, chute en Amérique latine et dans les Caraïbes et recule progressivement en Asie depuis plusieurs années, et les estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse.

→ À l'échelle mondiale et dans la plupart des régions du monde, les zones rurales comptent davantage de personnes exposées à une insécurité alimentaire modérée ou grave que les zones urbaines. De 2022 à 2024, l'insécurité alimentaire n'a reculé que dans les zones urbaines au niveau mondial et en Asie, tandis qu'une amélioration a été constatée dans les zones rurales, périurbaines et urbaines en Amérique latine et dans les Caraïbes.

En Afrique, l'insécurité alimentaire a augmenté à la fois dans les zones rurales et dans les zones urbaines.

→ L'écart entre les genres s'est réduit dans le monde de 2021 à 2023, mais s'est légèrement recreusé en 2024, et la prévalence de l'insécurité alimentaire est restée systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions.

L'évaluation la plus récente de la faim dans le monde, mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD), indique des signes d'amélioration ces dernières années. La prévalence de la sous-alimentation a commencé à augmenter lentement en 2017, avant de bondir en 2020 et en 2021 à la suite de la pandémie de covid-19. La dernière évaluation met en lumière des progrès encourageants entre 2022 et 2024. D'après les estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022. On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes (entre 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale) ont souffert de la faim en 2024. L'estimation ponctuelle (673 millions) représente une diminution de 15 millions par rapport à 2023 et de 22 millions par rapport à 2022 (figure 2.1).

Les progrès accomplis au niveau mondial reposent sur l'amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud – compte tenu des nouvelles données fournies par l'Inde, principalement – et en Amérique du Sud. La prévalence de la sous-alimentation a été ramenée de

7,9 pour cent en 2022 à 6,7 pour cent (323 millions de personnes) en 2024. Des progrès ont également été enregistrés en Amérique latine et dans les Caraïbes, région où les dernières estimations montrent que la prévalence de la sous-alimentation s'est établie à 5,1 pour cent en 2024 après un pic de 6,1 pour cent en 2020.

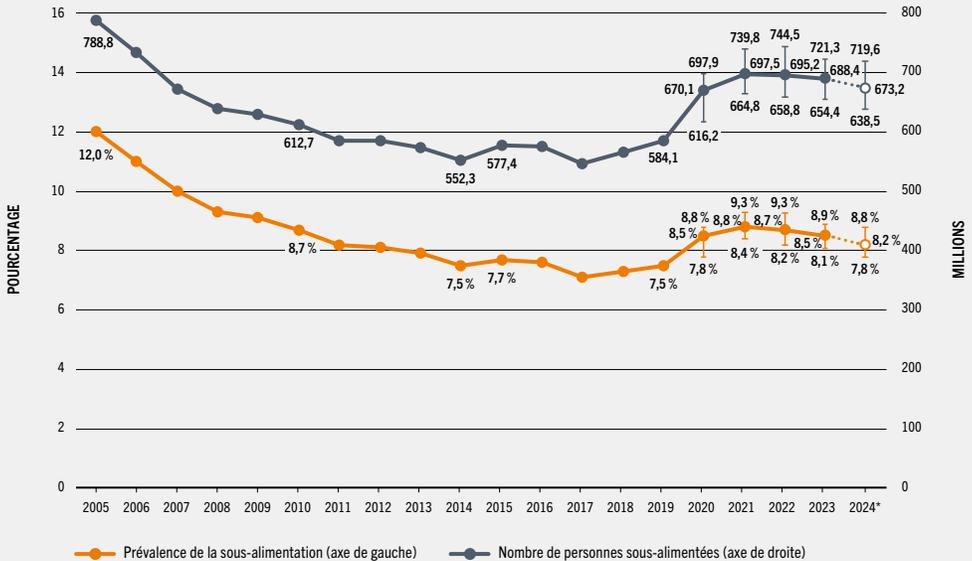
Malheureusement, cette tendance positive contraste avec l'augmentation constante de la faim dans la plupart des sous-régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest. La prévalence de la sous-alimentation a dépassé 20 pour cent en Afrique en 2024, et elle a atteint 12,7 pour cent en Asie de l'Ouest.

D'après la projection actuelle, 512 millions de personnes dans le monde (concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique) pourraient souffrir de sous-alimentation chronique en 2030, ce qui met en lumière l'immense défi que représente la réalisation de l'ODD 2 (Faim zéro).

L'indicateur 2.1.2 des ODD – prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) – est destiné à suivre les progrès accomplis au regard de l'objectif plus large, énoncé dans la cible 2.1 des ODD, qui consiste à permettre à chacun d'accéder toute l'année à une alimentation sans danger, nutritive et en quantité suffisante.

Au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire recule très progressivement depuis 2021, après une forte augmentation à la suite de la pandémie en 2020. De 2023 à 2024, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou

**FIGURE 2.1** LES NOUVELLES ESTIMATIONS MONDIALES INDIQUENT UN RECU...  
 DERNIÈRES ANNÉES, APRÈS UNE HAUSSE MARQUÉE DE 2019 À 2021



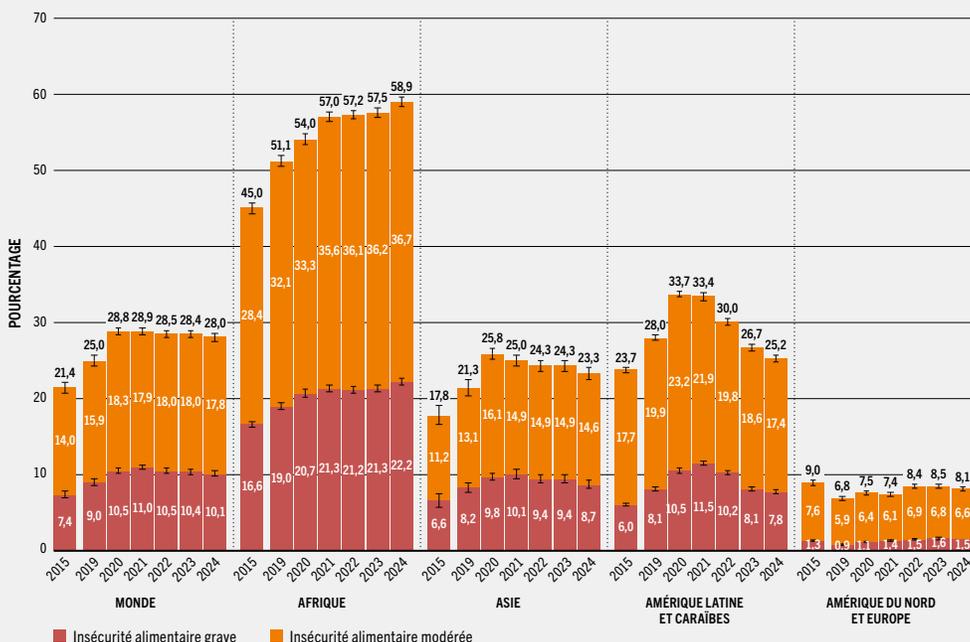
NOTES: Les barres correspondent aux limites inférieure et supérieure de la fourchette des estimations. \* Les projections fondées sur des prévisions immédiates pour 2024 sont indiquées par des traits en pointillés.  
 SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.  
 Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.1>

grave à l'échelle mondiale a légèrement diminué, passant de 28,4 pour cent à 28,0 pour cent (figure 2.4). On estime que l'insécurité alimentaire modérée ou grave a touché 2,3 milliards de personnes environ dans le monde en 2024, soit 335 millions de plus qu'en 2019, avant la pandémie, et 683 millions de plus qu'en 2015, lorsque le Programme 2030 a été présenté.

Les évolutions observées au niveau régional sont bien différentes: l'insécurité alimentaire augmente en Afrique, chute en Amérique latine et dans les Caraïbes et recule progressivement en Asie depuis plusieurs années, et les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse. La prévalence

**FIGURE 2.4** LES TAUX D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ONT DIMINUÉ PROGRESSIVEMENT DE 2021 À 2024 DANS LE MONDE, ET DES PROGRÈS NOTABLES ONT ÉTÉ OBSERVÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



NOTES: Les différences dans les totaux sont dues aux arrondis à la décimale la plus proche. Les chiffres relatifs à l'Océanie ne sont pas présentés en raison d'une couverture démographique insuffisante pour la Micronésie et la Polynésie.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.  
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.4> 

de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58,9 pour cent) représente plus du double de la moyenne mondiale, établie à 28 pour cent, mais est inférieure à celle-ci en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie – 25,2 pour cent, 23,3 pour cent et 26,3 pour cent, respectivement.

Environ 32,0 pour cent des personnes vivant dans les zones *rurales* étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, contre approximativement 28,6 pour cent dans les zones *périurbaines* et 23,9 pour cent dans les zones *urbaines*. Une comparaison des évaluations de 2024 et de 2022 montre que

la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué uniquement dans les zones urbaines (passant de 25,7 pour cent à 23,9 pour cent), et qu'elle est restée pratiquement inchangée dans les zones rurales et périurbaines.

Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes sont en outre évidentes: la prévalence de l'insécurité alimentaire reste ainsi plus élevée chez les femmes adultes que chez les hommes dans toutes les régions du monde. Le fossé entre les femmes et les hommes s'est considérablement élargi au niveau mondial à la suite de la pandémie, notamment en 2021; il s'est ensuite réduit pendant deux années consécutives. Cependant, les nouvelles estimations indiquent qu'il s'est de nouveau creusé de 2023 à 2024.

## 2.2 COÛT ET ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINTE

### MESSAGES CLÉS

→ Les prix des produits alimentaires ont augmenté tout au long des années 2023 et 2024, portant le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale à 4,46 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour, contre 4,30 USD en PPA en 2023 et 4,01 USD en PPA en 2022.

→ Malgré la hausse des prix des produits alimentaires en 2024, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde est passé de 2,76 milliards en 2019 à 2,60 milliards en 2024 grâce à la reprise économique qui a suivi la pandémie, reprise qui a cependant été inégale selon les

régions et les groupes de pays classés par niveau de revenu.

→ Ces dernières années, le pourcentage et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement ont diminué nettement en Asie et marginalement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Europe, et en Océanie. En Afrique, en revanche, le pourcentage est passé de 64,1 pour cent en 2019 à 66,6 pour cent en 2024 et le nombre de personnes concernées de 864 millions à 1 milliard sur la même période.

→ Le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement augmente régulièrement depuis 2017 dans les pays à faible revenu, alors qu'il recule depuis 2020 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a reculé entre 2020 et 2024, mais cette amélioration s'explique principalement par une progression sensible de l'abordabilité des aliments sains en Inde.

Le suivi de l'abordabilité d'une alimentation saine est essentiel pour éclairer les politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, et contribue ainsi à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Le coût d'une alimentation saine fournit pour chaque pays une estimation du coût minimal de l'alimentation saine, définie comme étant composée d'un ensemble diversifié d'aliments disponibles localement qui satisfont les besoins énergétiques et la plupart des besoins nutritionnels. Ce coût est ensuite comparé à la répartition du

revenu national pour estimer la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement.

Le coût d'une alimentation saine a augmenté depuis 2017 dans le monde, atteignant en moyenne 4,46 USD en PPA par personne et par jour en 2024. Le coût le plus élevé en 2024 a été enregistré dans la région Amérique latine et Caraïbes (5,16 USD en PPA). Venaient ensuite l'Asie (4,43 USD en PPA), l'Afrique (4,41 USD en PPA), l'Amérique du Nord et l'Europe (4,02 USD en PPA) et l'Océanie (3,86 USD en PPA). L'Afrique présentait la plus forte augmentation de 2023 à 2024 parmi toutes les régions du monde.

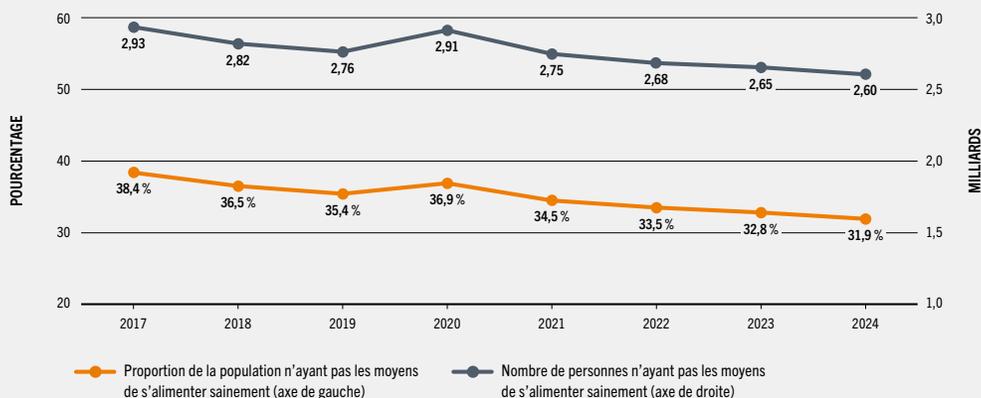
Sur la même période, les revenus ont également progressé, ce qui a limité l'effet potentiellement négatif de la hausse des coûts. On estime à 31,9 pour cent (soit 2,60 milliards) la proportion de personnes qui ne pouvaient se permettre une alimentation saine en 2024 dans le monde, contre 33,5 pour cent (2,68 milliards) en 2022, ce qui correspond à une diminution de près de 80 millions de personnes en deux ans (figure 2.7).

La reprise a cependant été inégale selon les régions. Ces dernières années, l'inabordabilité a reculé notablement en Asie et marginalement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Europe, et en Océanie. À l'inverse, elle a considérablement augmenté en Afrique, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a dépassé 1 milliard en 2024.

La reprise apparaît encore plus clairement inégale selon les groupes de pays classés par niveau de revenu. Elle est plus lente dans les pays à faible revenu, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine n'a pas cessé d'augmenter depuis 2017. En 2024, l'alimentation saine était hors de portée de 544,7 millions de personnes (soit 72 pour cent de la population) dans les pays à faible revenu. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé, en revanche, la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement diminuent depuis 2020. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a reculé entre 2020 et 2024, mais cette amélioration s'explique principalement par une progression sensible de l'accessibilité économique en Inde.

L'accès économique à la nourriture est l'une des composantes clés de la sécurité alimentaire. Les personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine même à moindre coût sont susceptibles de se trouver confrontées à un certain degré d'insécurité alimentaire, ce qui peut nuire à la qualité de leur alimentation. Une alimentation inadéquate, par voie de conséquence, a une incidence déterminante sur les résultats nutritionnels.

**FIGURE 2.7** LA PROPORTION DE LA POPULATION ET LE NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT DANS LE MONDE ONT DIMINUÉ DE 2020 À 2024



SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. [www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD](http://www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD). Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.7> ↓

## 2.3 SITUATION EN MATIÈRE DE NUTRITION: PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES CIBLES MONDIALES

### MESSAGES CLÉS

- La prévalence du retard de croissance a diminué dans le monde, passant de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024.
- Au niveau mondial, on n'observe pas de changement notable de la prévalence de l'émaciation chez l'enfant, mais plus de la moitié des pays ayant fourni des données sur les

progrès accomplis sont sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2030.

- La prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant est restée globalement stable (5,5 pour cent en 2024 contre 5,3 pour cent en 2012).
- Le pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant des avantages importants de l'allaitement maternel exclusif a notablement augmenté, ayant atteint 47,8 pour cent en 2023, contre 37,0 pour cent en 2012. Une poursuite et une accélération des progrès aideraient à atteindre la cible fixée pour 2030.

→ La prévalence de l'obésité chez l'adulte a augmenté: de 12,1 pour cent en 2012, elle est passée à 15,8 pour cent en 2022. Presque tous les pays sont en retard s'agissant de la cible fixée pour 2030, et des efforts doivent être déployés d'urgence pour inverser cette tendance.

→ Les nouveaux chiffres relatifs à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans font apparaître soit une absence d'amélioration, soit une augmentation de la prévalence dans presque toutes les régions de 2012 à 2023, ainsi qu'un accroissement de la prévalence mondiale, passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent.

→ En 2025, un nouvel indicateur nutritionnel mondial a été approuvé pour le suivi de la cible 2.2 des ODD: la diversité alimentaire minimale. Dans le monde, d'après les dernières estimations, environ un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale.

L'élimination de la malnutrition est primordiale pour concrétiser presque tous les ODD. Les évolutions à l'échelle de la planète relatives à sept indicateurs nutritionnels assortis de cibles mondiales sont présentées à la [figure 2.9](#).

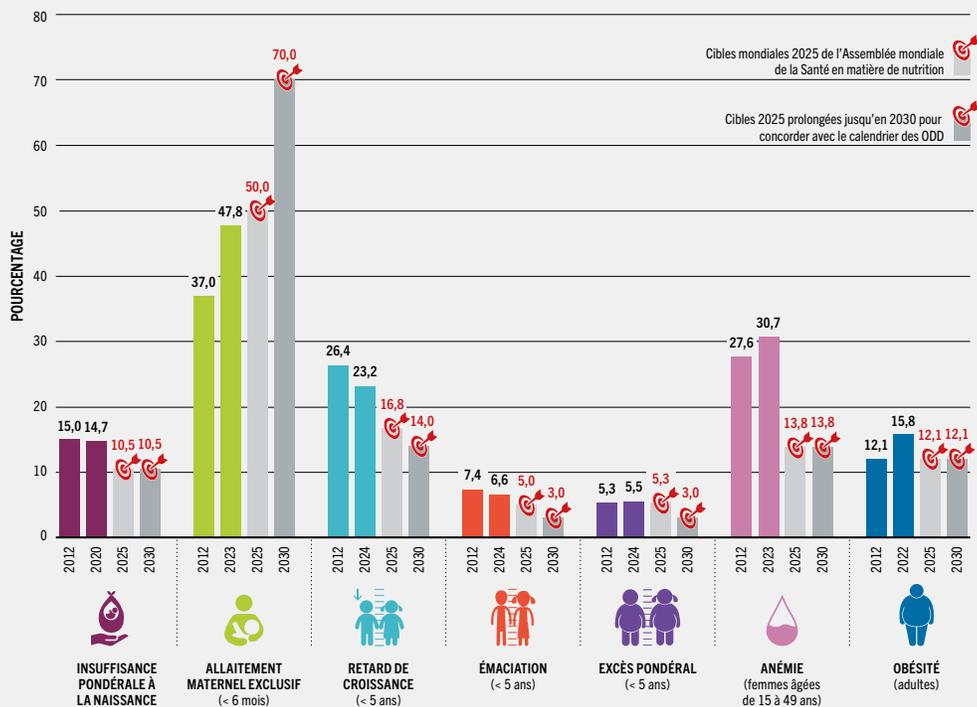
Parmi les indicateurs de l'état nutritionnel de l'enfant, seul le retard de croissance a sensiblement évolué, passant de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024. Aucun changement notable n'a été observé au niveau mondial concernant l'excès pondéral chez l'enfant (5,5 pour cent en 2024 contre 5,3 pour cent en 2012) et l'émaciation chez l'enfant (6,6 pour cent en 2024 contre 7,4 pour cent en 2012). Il est encourageant de constater qu'aucune région n'a connu d'aggravation de la

prévalence de l'émaciation chez l'enfant sur la période 2012-2024, et que des diminutions ont même été enregistrées en Afrique de l'Ouest et en Asie centrale, où cette prévalence est passée respectivement de 8,2 pour cent à 6,5 pour cent et de 3,8 pour cent à 2,1 pour cent. En outre, le pourcentage d'enfants bénéficiant d'un allaitement maternel exclusif dans le monde a très nettement augmenté, passant de 37,0 pour cent en 2012 à 47,8 pour cent en 2023. Cependant, il conviendrait d'accélérer les progrès pour l'ensemble des indicateurs de la nutrition infantile si l'on veut atteindre les cibles fixées pour 2030.

On a constaté une détérioration des deux indicateurs nutritionnels pour les groupes plus âgés. Concernant l'obésité chez l'adulte, la prévalence est passée de 12,1 pour cent en 2012 à 15,8 pour cent en 2022. Pour l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, les données actualisées ne font apparaître aucune amélioration ou indiquent une augmentation de la prévalence dans presque toutes les régions de 2012 à 2023; la prévalence mondiale est quant à elle passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent.

Plus de la moitié des pays pour lesquels on dispose de données permettant d'évaluer les progrès en matière d'émaciation chez l'enfant (74 sur 132) sont sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2030. En ce qui concerne le retard de croissance chez l'enfant, 35 pour cent des pays (56 sur 160) sont sur la bonne voie; pour l'excès pondéral chez l'enfant, il en va de même pour 21 pour cent des pays ayant fourni des données sur les progrès accomplis (34 sur 162). L'insuffisance pondérale à la naissance est l'indicateur pour lequel le

**FIGURE 2.9** IL EST NÉCESSAIRE D'ACCÉLÉRER LES PROGRÈS SI L'ON VEUT ATTEINDRE LES CIBLES MONDIALES FIXÉES EN MATIÈRE DE NUTRITION POUR 2030



NOTE: ODD = objectif de développement durable.

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. Washington, New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). [Consulté le 4 avril 2025]. <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>; les données relatives à l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: UNICEF. [Consulté le 30 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont tirées d'OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight joint estimates 2023 edition*. [Consulté le 28 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates>; les données relatives à l'anémie sont tirées d'OMS. 2025. *WHO Global Anaemia estimates, 2025 edition*. [Consulté le 8 mai 2025]. [https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia\\_in\\_women\\_and\\_children](https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children); les données relatives à l'obésité des adultes sont tirées d'OMS. 2024. *Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI >= 30 (age-standardized estimate) (%)*. Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0. Les cibles ont été reprises de: OMS et UNICEF. 2017. *Methodology for monitoring progress towards the global nutrition targets for 2025 – technical report*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). <https://data.unicef.org/resources/methodology-for-monitoring-progress-towards-the-global-nutrition-targets-for-2025>; et OMS et UNICEF. 2018. *The Extension of the 2025 Maternal, Infant and Young Child Nutrition Targets to 2030 – WHO/UNICEF discussion paper*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). <https://data.unicef.org/resources/extension-of-2025-maternal-infant-young-child-nutrition-targets-2030>

pourcentage de pays sur la bonne voie est le plus faible, tous indicateurs relatifs à l'état nutritionnel de l'enfant confondus, avec 8 pour cent (12 pays sur 158). En dépit d'une amélioration notable au cours des 10 dernières années, seuls 19 pour cent des pays (21 sur 112) pour lesquels on dispose de données sur les progrès accomplis sont sur la bonne voie pour atteindre la cible définie pour 2030 en matière d'allaitement maternel exclusif. Concernant l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et l'obésité chez l'adulte, le nombre de pays sur la bonne voie est très faible.

En mars 2025, la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies a approuvé un nouvel indicateur, à savoir la prévalence de la diversité alimentaire minimale (DAM), pour le suivi de l'avancement au regard de la cible 2.2 des ODD (élimination de toutes les formes de

malnutrition d'ici à 2030). Cet indicateur reflète la diversité de l'alimentation de deux populations vulnérables sur le plan nutritionnel – les enfants âgés de 6 à 23 mois (DAM-E) et les femmes âgées de 15 à 49 ans (DAM-F).

Dans le monde, environ un tiers (34 pour cent) des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers (65 pour cent) des femmes âgées de 15 à 49 ans atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale. En d'autres termes, un tiers des femmes et – ce qui est encore plus inquiétant – deux tiers environ des enfants âgés de 6 à 23 mois dans le monde n'ont pas une alimentation suffisamment diversifiée, et risquent ainsi de ne pas avoir les apports adéquats en vitamines et en minéraux essentiels, nécessaires à une bonne nutrition et une bonne santé. ■

# CHAPITRE 3 FLAMBÉE DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE 2021 À 2023: CAUSES ET CONSÉQUENCES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

## MESSAGES CLÉS

→ La pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine, conjuguées aux chocs liés aux prix de l'énergie et aux politiques budgétaires et monétaires expansionnistes, ont créé l'environnement idéal pour une inflation mondiale des prix des denrées alimentaires.

→ Depuis 2020, l'inflation mondiale des prix des denrées alimentaires est bien supérieure à l'inflation globale, et a atteint un pic de 13,6 pour cent en janvier 2023 (soit 5,1 points de pourcentage de plus que l'inflation globale).

→ L'inflation des prix des denrées alimentaires est restée particulièrement élevée dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont plus de 60 pour cent étaient confrontés à des taux supérieurs à 10 pour cent au moment du pic de janvier 2023.

→ Dans les pays à faible revenu, l'inflation des prix des produits alimentaires a fortement augmenté, atteignant 30 pour cent en mai 2023, ce qui a restreint encore l'accès à une alimentation adéquate.

→ La hausse des prix des produits agricoles et énergétiques et les effets qu'elle a entraînés expliquent respectivement 47 pour cent et 35 pour cent de l'inflation des prix des denrées alimentaires à son niveau le plus élevé aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro.

→ Une augmentation de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et à une hausse de l'insécurité alimentaire grave qui peut aller jusqu'à 1,8 pour cent.

→ Une progression de 10 pour cent des prix des denrées alimentaires s'accompagne d'une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent de la prévalence de l'émaciation et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent du taux d'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans.

→ Entre 2019 et 2024, c'est dans des pays comme le Mexique, le Nigéria et le Pakistan que les prix des féculents de base et des huiles ont le plus fortement augmenté; là où ces produits sont des composantes fondamentales des régimes alimentaires, cette hausse a constitué une menace pour la sécurité alimentaire.

### 3.1

## INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES: FAITS STYLISÉS

Depuis la fin de l'année 2020, les prix au détail des produits alimentaires sur le marché intérieur ont nettement augmenté dans la plupart des pays, ce qui a posé des problèmes considérables aux consommateurs comme aux décideurs publics. L'inflation moyenne des prix des produits alimentaires en glissement annuel dans le monde est passée de 5,8 pour cent en décembre 2020 à un niveau stupéfiant de 23,3 pour cent en décembre 2022. Ces chiffres sont liés pour une très grande part aux pays qui ont connu une hyperinflation, comme la République bolivarienne du Venezuela, le Soudan et le Zimbabwe, où l'inflation en glissement annuel a atteint des pics dépassant largement 350 pour cent. Le taux médian permet d'avoir une image plus exacte des niveaux d'inflation mondiaux: le *taux d'inflation médian des prix des produits alimentaires* a fortement augmenté, passant de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023 (figure 3.1).

L'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est bien supérieure à l'inflation globale depuis 2020, ce qui témoigne de l'aggravation de l'instabilité et des pressions constantes qui s'exercent sur les marchés agricoles et alimentaires. Lorsque la pandémie de covid-19 s'est déclarée début 2020, l'inflation globale est restée relativement faible. Bien qu'à un niveau encore raisonnable, l'inflation des prix des produits alimentaires était nettement plus élevée que l'inflation globale. À son pic, en janvier 2023, elle était supérieure de 5,1 points de pourcentage à l'inflation globale (13,6 pour cent contre

8,5 pour cent). Durant toute l'année 2023, les deux taux d'inflation se sont maintenus à des niveaux élevés, tout en s'inscrivant dans une tendance baissière.

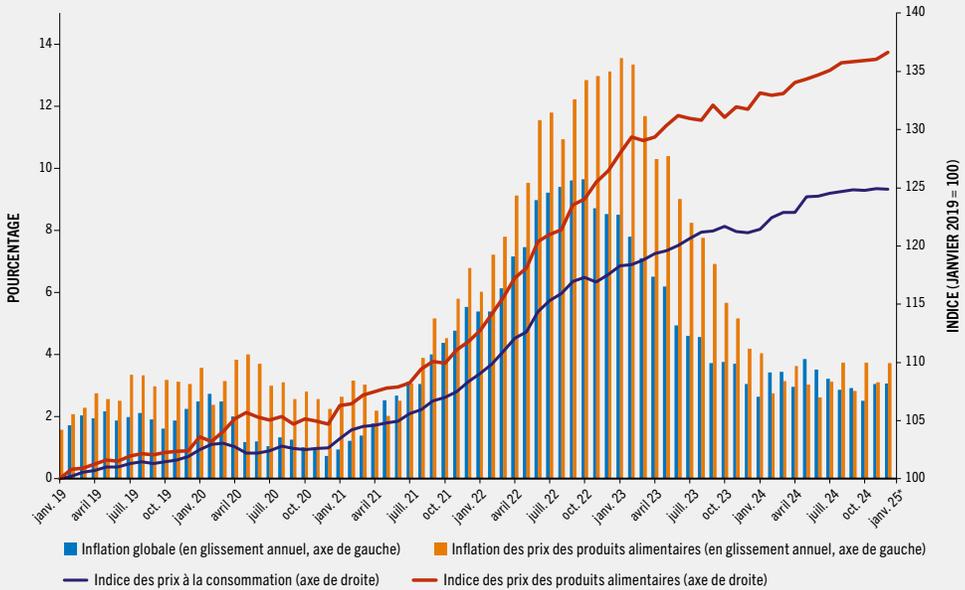
L'inflation des prix des produits alimentaires a été particulièrement élevée dans les pays à faible revenu (figure 3.2). La plupart des ménages, même ceux dont les moyens de subsistance reposent sur l'agriculture, dépendent des marchés pour leur approvisionnement alimentaire. L'approvisionnement sur les marchés rend les ménages vulnérables aux hausses brutales des prix, ce qui accentue l'insécurité alimentaire, aggrave la pauvreté et limite l'accessibilité et la consommation d'aliments sains. Les petits exploitants et les ouvriers agricoles sont souvent des acheteurs nets de produits alimentaires, si bien que les hausses des prix de ces derniers surpassent en général les profits tirés de la vente de la production. De ce fait, l'augmentation des prix des produits alimentaires non seulement grève le budget des ménages, mais compromet également les moyens de subsistance ruraux, et sape ainsi les progrès en matière de réduction de la pauvreté ainsi que de sécurité alimentaire et de nutrition.

### 3.2

## POURQUOI CETTE FORTE INFLATION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES?

Des mesures stratégiques sans précédent ont été prises dans le monde face à la pandémie, notamment des interventions budgétaires et monétaires essentielles pour éviter un effondrement économique, mais elles ont également jeté les bases des tensions inflationnistes qui se sont ensuivies. Les pouvoirs publics ont

**FIGURE 3.1** L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES AUGMENTE DEPUIS FIN 2020 ET A ATTEINT UN PIC EN JANVIER 2023



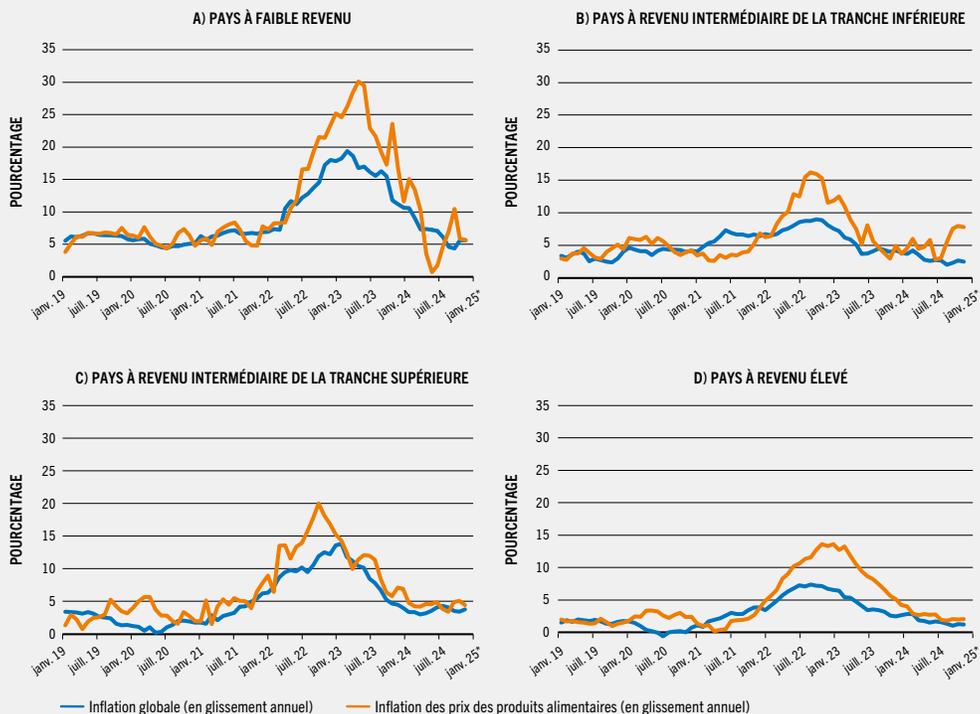
NOTES: Le graphique est fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) médian dans 203 pays ou territoires. L'inflation globale (des prix des produits alimentaires) correspond à l'augmentation en pourcentage de l'IPC (des produits alimentaires) global médian pour chaque mois par rapport au même mois de l'année précédente. \* Les données de l'IPC et de l'IPC des produits alimentaires sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO), d'après FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.1>

mobilisé quelque 17 000 milliards d'USD sous la forme d'appui budgétaire, mais ce sont les pays à revenu élevé qui ont déployé la majeure partie de ces mesures de relance pour protéger les emplois, maintenir la demande et stabiliser les marchés. Ce soutien a représenté près de 10 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial pendant deux années. Parallèlement, les banques centrales ont réduit les taux d'intérêt, procédé à des achats massifs d'obligations et injecté

des liquidités d'urgence pour permettre aux systèmes financiers de continuer à fonctionner. Ces mesures ont atténué le choc économique entraîné par la pandémie. Cependant, étant donné que les chaînes d'approvisionnement sont restées sous tension et que la demande mondiale a redémarré avec vigueur, cet environnement caractérisé par des politiques expansionnistes a contribué à aggraver l'inflation. Les banques centrales ont finalement changé de stratégie et

**FIGURE 3.2** C'EST DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU QUE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES A ÉTÉ LA PLUS ÉLEVÉE SUR LA PÉRIODE 2019-2024

NOTES: Le graphique est fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) médian dans 203 pays ou territoires. L'inflation globale (des prix des produits alimentaires) correspond à l'augmentation en pourcentage de l'IPC (des produits alimentaires) global médian pour chaque mois par rapport au même mois de l'année précédente. Le classement des pays par niveau de revenu est fondé sur le classement de 2024 de la Banque mondiale (celui de 2025 n'était pas encore disponible au moment de l'élaboration de la présente publication). \* Les données de l'inflation et de l'inflation des prix des produits alimentaires sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO), d'après FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.2>

ont durci les politiques monétaires pour endiguer les flambées des prix.

La guerre en Ukraine, dont les effets ont été amplifiés par plusieurs phénomènes extrêmes, a constitué le deuxième choc majeur d'ampleur mondiale pour les marchés de produits alimentaires, et a causé des perturbations le

long des routes commerciales, intensifié l'incertitude et renforcé les tensions inflationnistes générées par la pandémie. Principaux pays exportateurs de blé, de maïs et d'huile de tournesol, la Fédération de Russie et l'Ukraine représentaient ensemble 12 pour cent environ des calories échangées dans le

monde en 2021. Les hostilités dans la région de la mer Noire, ainsi que les perturbations en mer Rouge, ont entraîné une réduction des exportations de céréales et d'engrais qui a particulièrement touché les pays à revenu faible ou intermédiaire dépendants des marchés céréaliers mondiaux.

**Ces chocs géopolitiques ont accentué les effets inflationnistes des précédentes perturbations provoquées par la pandémie et ont causé deux vagues distinctes de flambée des prix des produits agricoles en 2020, qui se sont renforcées mutuellement.** Les tensions initiales sur les prix des produits agricoles et énergétiques découlaient de craintes d'interruption des chaînes d'approvisionnement, de pénuries de main-d'œuvre et de mesures commerciales de précaution au moment où la pandémie s'est déclarée, et ont entraîné une hausse des prix de 15 points de pourcentage environ. Cette première flambée a été brièvement atténuée par l'effondrement de la demande mondiale, mais s'est réactivée avec la réouverture des économies et l'entrée en vigueur de mesures de relance budgétaires et monétaires. La seconde flambée des prix, plus forte (hausse supplémentaire de 18 points de pourcentage) a été provoquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a perturbé des flux commerciaux essentiels et diminué les exportations d'engrais. En parallèle, les marchés de l'énergie, déstabilisés par les sanctions imposées à la Fédération de Russie et l'évolution de la structure des échanges, ont enregistré de fortes hausses de prix qui se sont répercutées sur le secteur agricole du fait de l'augmentation du coût des combustibles et des engrais.

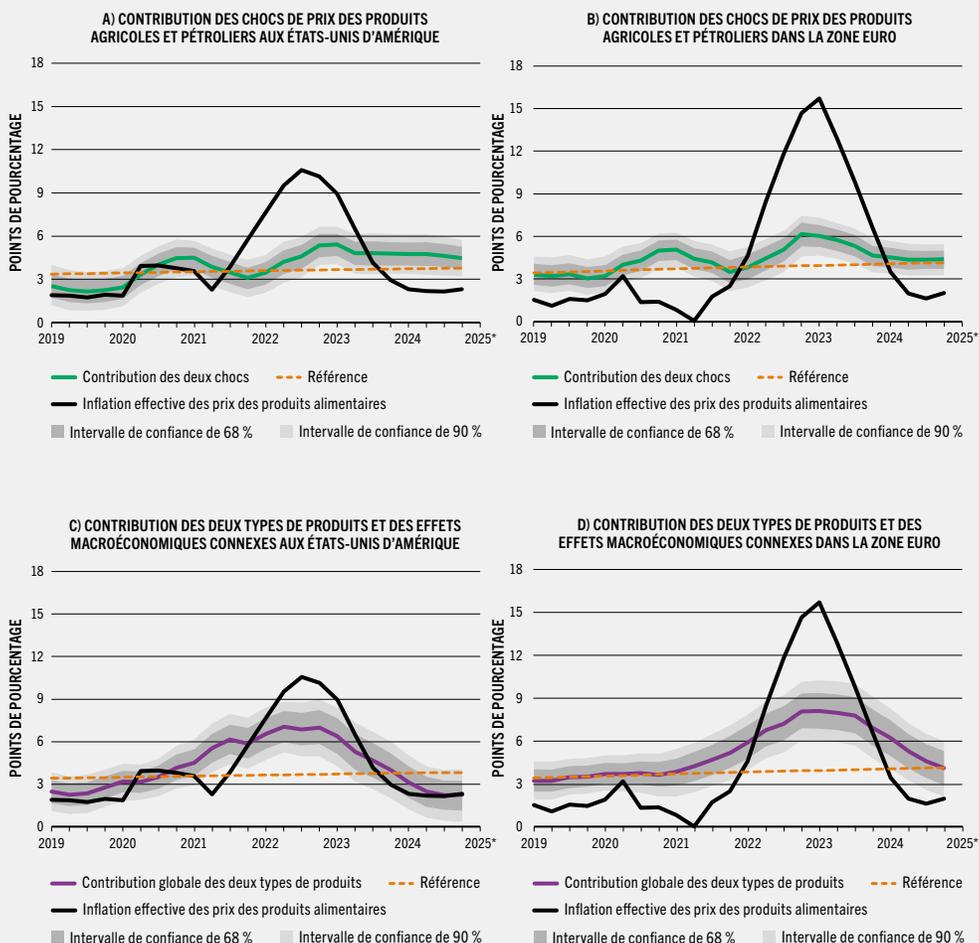
**Les prix des produits agricoles et énergétiques ont majoritairement participé à la récente inflation des**

**prix des denrées alimentaires.** L'augmentation rapide des prix des produits agricoles et énergétiques après 2020 a directement contribué à aggraver l'inflation des prix des denrées alimentaires. En 2022 et en 2023, les prix des produits alimentaires ont largement dépassé leurs niveaux antérieurs. Au pic de l'inflation (à savoir au troisième trimestre 2022 aux États-Unis d'Amérique et au premier trimestre 2023 dans la zone euro), les effets exogènes des chocs de prix des produits agricoles et énergétiques ont concouru pour 14 pour cent et 18 pour cent à la hausse des prix des produits alimentaires aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement (figure 3.5 – trait vert).

**La situation macroéconomique générale a amplifié les effets de l'évolution des marchés des produits sur l'inflation des prix des denrées alimentaires.** Si l'on tient compte des tensions supplémentaires liées à l'évolution de la situation macroéconomique générale, telles que les coûts des intrants pour les producteurs d'aliments et les détaillants, la contribution à la dynamique des prix des produits est estimée à 47 pour cent et 35 pour cent de l'inflation des prix des produits alimentaires aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement. Ces chiffres soulignent l'importance de la répercussion des hausses des prix des matières premières agricoles et énergétiques sur les prix de détail des denrées alimentaires entre 2022 et 2023 (figure 3.5 – trait violet).

**Cependant, l'inflation liée à ces produits n'explique pas totalement l'ampleur des tensions observées sur les prix.** À son paroxysme, l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint 10,6 pour cent aux États-Unis d'Amérique et 15,7 pour cent dans la zone euro, ce qui indique l'existence d'autres facteurs, tels

**FIGURE 3.5** LES EFFETS DES CHOCS DE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES SUR L'INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ PLUS IMPORTANTS AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE QUE DANS LA ZONE EURO



NOTES: Les contributions cumulées en points de pourcentage des chocs par rapport à l'évolution du scénario de référence ont été estimées dans le modèle vectoriel autorégressif parallèlement à l'inflation observée des prix des aliments (trait noir). La contribution des deux chocs représente la somme des effets des chocs de prix exogènes des produits alimentaires et énergétiques. La contribution globale des deux types de produits rend en outre compte des conséquences des fluctuations endogènes des prix des deux types de produits. Les intervalles de confiance ont été calculés à l'aide d'un bootstrap par blocs mobiles. \* Les données sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Peersman, G. (à paraître). *Understanding the post-COVID-19 pandemic surge in food price inflation* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-06. Rome, FAO.

que la hausse des coûts de main-d'œuvre, les fluctuations des taux de change et une augmentation potentielle des marges bénéficiaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs ont largement contribué à l'inflation des prix des denrées alimentaires. Aux États-Unis d'Amérique, 53 pour cent de l'augmentation est imputable à des marchés sans lien avec les produits agricoles et énergétiques, contre 65 pour cent dans la zone euro.

### 3.3 L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES PÈSE SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION

La récente poussée de l'inflation mondiale a eu des répercussions négatives sur les conditions de vie. Les salaires réels ont diminué de 0,9 pour cent en 2022 dans le monde du fait de l'intensification des tensions inflationnistes, ce qui vient confirmer les éléments indiquant que les chocs économiques de grande ampleur peuvent entraîner une forte poussée de l'inflation, et par conséquent une baisse des salaires réels.

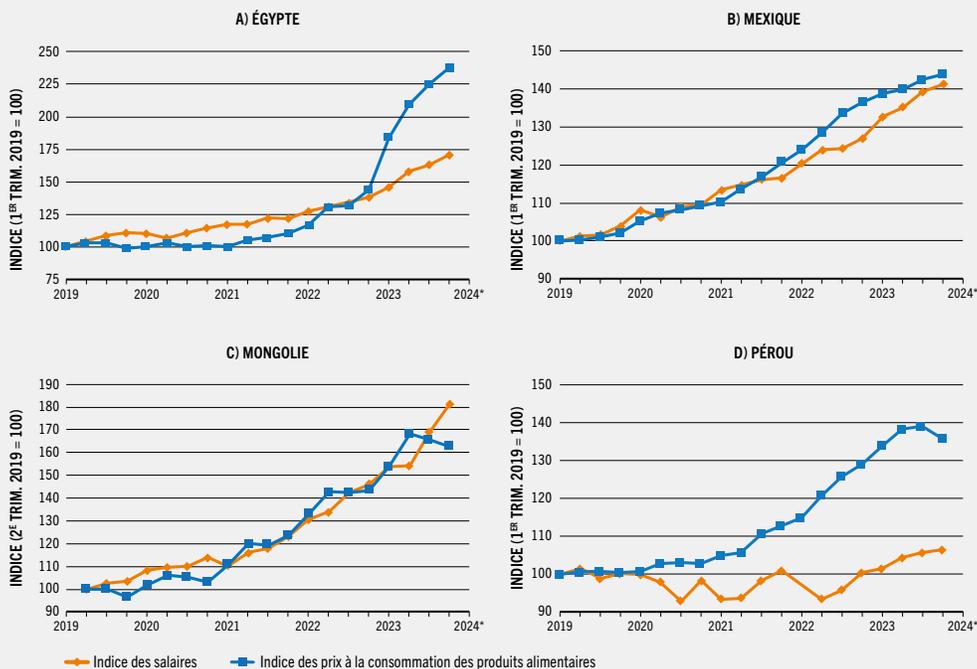
Le rattrapage des salaires réels a été inégal selon les pays, l'inflation des prix des produits alimentaires ayant dépassé la croissance des rémunérations dans de nombreux contextes. Dans certains pays, les salaires et les prix des produits alimentaires ont évolué relativement de concert, ce qui a contribué à maintenir la stabilité des rémunérations ajustées des variations des prix des produits

alimentaires (figures 3.7B et 3.7C). En revanche, d'autres pays ont enregistré des baisses des salaires réels sur des périodes prolongées. En Égypte, l'augmentation des prix des denrées alimentaires liée à la dépendance à l'égard des importations et à la pénurie de devises a été nettement supérieure à la croissance des revenus depuis la mi-2022, limitant l'accès des ménages à la nourriture. De même, au Pérou, les salaires réels n'ont pas suivi le rythme de l'inflation: fin 2023, les prix des produits alimentaires avaient augmenté de 34,5 pour cent par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie (début 2020), alors que les rémunérations n'avaient progressé que de 6,6 pour cent (figure 3.7D).

L'inflation des prix des denrées alimentaires est l'un des principaux problèmes à l'origine de l'accroissement de l'insécurité alimentaire dans tous les groupes de revenu, les hausses les plus fortes ayant été observées dans les pays à faible revenu. De 2019 à 2024, les pays à faible revenu ont été confrontés à un taux d'inflation annuel moyen de 11,4 pour cent, qui a coïncidé avec une augmentation de 6,7 points de pourcentage de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 3,5 points de pourcentage de l'insécurité alimentaire grave (figure 3.8A).

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont également enregistré une forte augmentation de l'insécurité alimentaire, malgré une inflation des prix des denrées alimentaires moins importante que dans les pays à faible revenu. Entre 2019 et 2024, l'inflation des prix des produits alimentaires s'est établie à 7 pour cent par an en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, or l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de 5,6 points de pourcentage, et l'insécurité alimentaire grave de

**FIGURE 3.7** LE PHÉNOMÈNE DE BAISSÉ ET DE RATTRAPAGE DES SALAIRES MENSUELS MOYENS A ÉTÉ TRÈS INÉGAL DANS LE MONDE, COMME EN TÉMOIGNENT LES CAS DE L'ÉGYPTE, DU MEXIQUE, DE LA MONGOLIE ET DU PÉROU



NOTES: Les indices correspondent au premier trimestre 2019 (au deuxième trimestre pour la Mongolie). Les indices des prix à la consommation (IPC) trimestriels correspondent aux moyennes géométriques des données mensuelles. Ces données portent uniquement sur les salariés. Elles ne reflètent donc pas la situation des agriculteurs en zone rurale. Les données du premier trimestre 2021 sont manquantes pour le Pérou en raison d'une rupture de la série. \* Les données de l'indice des salaires et de l'IPC des produits alimentaires sont disponibles jusqu'au quatrième trimestre 2023.

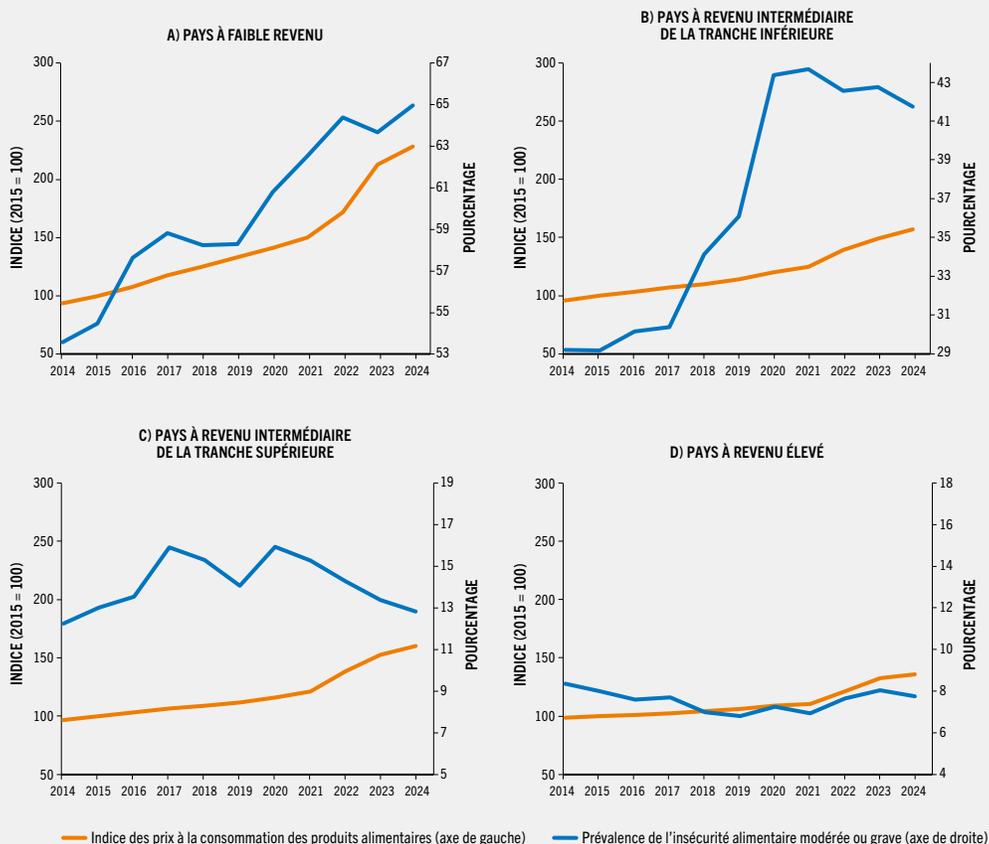
SOURCES: Les données relatives aux salaires mensuels nominaux sont basées sur de OIT (Organisation internationale du Travail). 2025. COND: Statistiques sur les salaires. [Consulté le 10 mars 2025]. <https://ilostat ilo.org/fr/topics/wages>. Licence: CC-BY-4.0; les données relatives à l'IPC des produits alimentaires sont basées sur FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.7>

1,6 point de pourcentage (figure 3.8B). Ces résultats reflètent probablement non seulement la pression exercée sur l'économie par les hausses des prix des produits alimentaires, mais aussi les

effets des conflits en cours (au Liban et au Myanmar, par exemple), ainsi que les faiblesses économiques plus générales au sein de populations plus importantes (au Nigéria et au Pakistan, par exemple).

**FIGURE 3.8** LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE ONT ENREGISTRÉ DES NIVEAUX IMPORTANTS D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ET D'INFLATION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES



NOTES: Les données d'enquête obtenues au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) couvrent la période 2014-2024. Les données de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires correspondent à la moyenne géométrique des IPC des produits alimentaires mensuels de chaque année. Dans chaque graphique, l'axe de gauche indique la variation de l'IPC des produits alimentaires (normalisé à 100 en 2015). L'axe de droite correspond à l'évolution annuelle de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave. En raison de différences marquées entre les taux d'insécurité alimentaire selon les groupes de revenu, différentes fourchettes ont été retenues pour l'axe de droite. Les fourchettes de tous les axes ont cependant une amplitude de 14 points de pourcentage. L'évaluation de la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait également être présentée à partir de l'indice du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (normalisé à 100 en 2015). Cette analyse produit des résultats similaires sur le plan qualitatif.

SOURCE: Nakasone, E. et Ignaciuk, A. (à paraître). *A global assessment of food price dynamics and food insecurity* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.

**L'inflation des prix des produits alimentaires est associée à une augmentation de l'insécurité alimentaire, mais ses effets varient selon les contextes.**

Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 1,8 pour cent de l'insécurité alimentaire grave. Les caractéristiques propres aux pays, notamment la résilience économique, la solidité des institutions et l'exposition à des chocs extérieurs, déterminent le degré de vulnérabilité.

**La hausse des prix des produits alimentaires porte atteinte de manière disproportionnée à la sécurité alimentaire dans les contextes d'inégalités, où les disparités structurelles selon le revenu, le genre et la situation géographique amplifient à la fois l'exposition aux chocs et les obstacles empêchant des interventions efficaces.** Dans les pays plus inégalitaires, la faiblesse des systèmes de protection sociale, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les populations vulnérables plus nombreuses exposent les groupes défavorisés, notamment les femmes et les ménages ruraux, à des risques plus importants. Les contraintes liées au genre – comme des revenus plus faibles, le fait de devoir s'occuper de membres de la famille et le manque d'accès aux ressources – limitent la capacité des femmes de faire face à l'inflation, et les forcent souvent à réduire leurs apports alimentaires en temps de crise. Il est essentiel de remédier à ces inégalités croisées pour atténuer les effets de l'instabilité des prix des denrées alimentaires et établir des systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus résilients.

**La récente inflation des prix des produits alimentaires a fait augmenter le risque d'émaciation chez**

**l'enfant, ce qui souligne les profondes conséquences nutritionnelles des chocs relatifs aux prix.** Une hausse de 10 pour cent des prix des denrées alimentaires est associée à une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent de la prévalence de l'émaciation et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent de la prévalence de l'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans. Les effets restent notables même une fois pris en compte l'accès aux services essentiels, notamment l'eau propre, l'assainissement et les services de santé publique.

**La poussée de l'inflation mondiale des prix des produits alimentaires depuis 2022 a probablement fait progresser la malnutrition aiguë et exposé des millions d'enfants à des risques accrus dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.** De janvier 2022 à janvier 2023, les prix mondiaux des produits alimentaires ont augmenté de 13,6 pour cent et l'inflation des prix des produits alimentaires a atteint 25,2 pour cent dans les pays à faible revenu et 11,8 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Durant cette période, plus de 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – qui comptent plus de 1,5 milliard d'habitants au total – ont enregistré une inflation des prix des produits alimentaires supérieure à 10 pour cent. Ces mêmes régions ont déclaré des taux d'émaciation chez l'enfant parmi les plus élevés en 2022, jusqu'à 6,4 pour cent dans les pays à faible revenu et jusqu'à 9,5 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

### 3.4 OBSERVE-T-ON DES TAUX D'INFLATION DIFFÉRENTS ENTRE LES ALIMENTS NUTRITIFS ET LES AUTRES ALIMENTS?

Les données relatives aux prix mondiaux des produits alimentaires de 2011, 2017 et 2021 indiquent des disparités persistantes et stables entre les coûts des différents groupes d'aliments. En moyenne, les féculents de base et les huiles et graisses restent les sources d'énergie alimentaire les moins onéreuses dans tous les pays. En revanche, les groupes d'aliments plus nutritifs, tels que les aliments d'origine animale, les fruits et les légumes, figurent toujours parmi les plus coûteux.

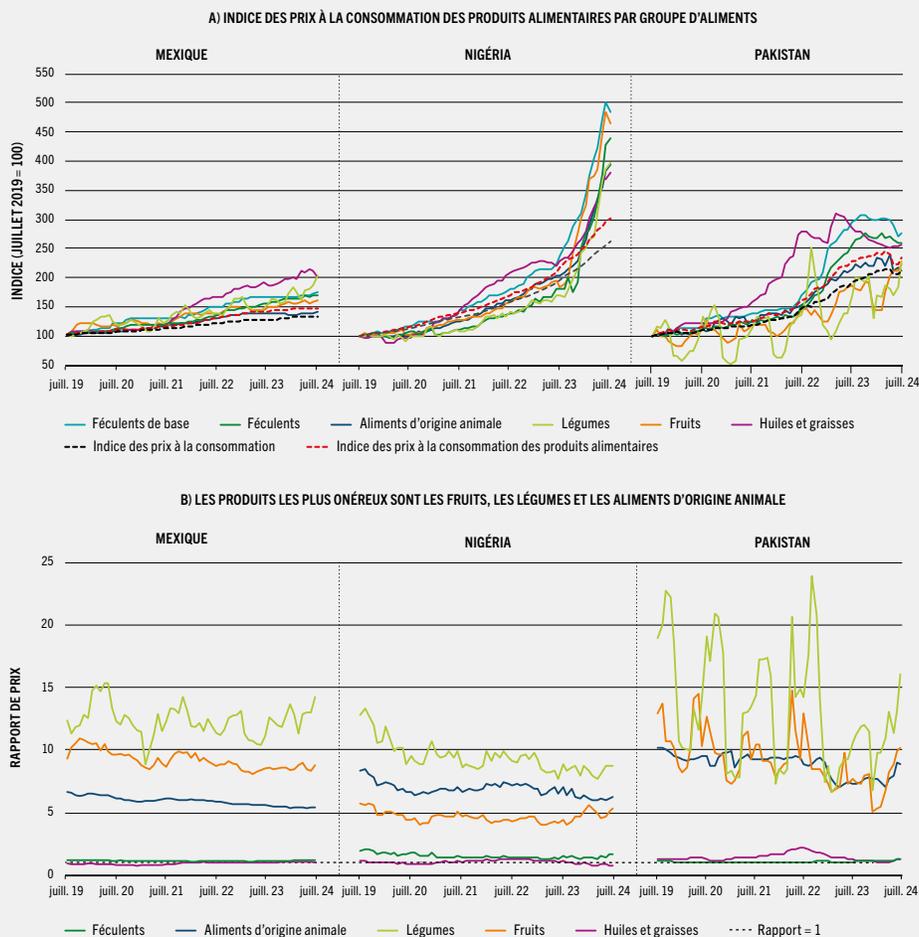
Les aliments hautement transformés sont systématiquement moins chers que n'importe quel autre type d'aliments transformés. Des éléments toujours plus nombreux montrent les effets néfastes de ces produits pour la santé, qui contiennent en général peu ou pas d'aliments bruts et ont souvent une teneur élevée en graisses saturées, en acides gras trans et en sel, et sont très pauvres en fibres, micronutriments et autres composés bioactifs. En 2021, les prix des aliments hautement transformés étaient en moyenne inférieurs de 47 pour cent à ceux des aliments peu ou pas transformés, et inférieurs de 50 pour cent à ceux des aliments transformés.

Entre 2021 et 2023 (et dans certains pays jusqu'en 2024), l'inflation des prix des produits alimentaires a varié notablement d'un groupe d'aliments à l'autre. Les prix des féculents de base, tels que le blé, les tubercules et le riz, ont augmenté plus vite que l'inflation globale

des prix des aliments; de fortes hausses des prix des huiles et des graisses ont également été observées. Comme le montre la figure 3.13A, l'inflation des prix des denrées alimentaires au Mexique, au Nigéria et au Pakistan a largement dépassé le taux d'inflation général, du fait notamment de flambées des prix des aliments de base et des huiles alimentaires. Ces flambées des prix ont été particulièrement marquées du début au milieu de l'année 2022, et ont coïncidé avec les perturbations des marchés céréaliers mondiaux liées à la guerre en Ukraine, qui est l'un des principaux exportateurs de blé et de graines oléagineuses.

Les majorations des prix des aliments riches en nutriments, en particulier les légumes, les fruits et les aliments d'origine animale, restent considérables et fluctuantes, et renforcent les obstacles économiques à la diversité alimentaire. Comme l'illustre la figure 3.13B, ces groupes d'aliments se vendent à des prix systématiquement plus élevés que les féculents de base, qui continuent de représenter la plus grande part des dépenses alimentaires dans de nombreux pays en développement.

Chaque groupe d'aliments comprend généralement au moins un ou deux produits peu onéreux qui peuvent contribuer à une alimentation nutritive; cependant, l'accès à une alimentation saine ne dépend pas seulement des prix, il est également lié aux préférences culturelles et aux habitudes alimentaires. Jusqu'à la mi-2023, le coût d'une alimentation saine a diminué au Nigéria avant de repartir à la hausse, a fluctué au Pakistan en fonction de facteurs saisonniers, et n'a pas cessé d'augmenter au Mexique. Ces constatations mettent en évidence le fait que l'abordabilité d'une alimentation saine peut évoluer différemment selon les pays, même lorsque ceux-ci subissent des pressions inflationnistes similaires. ■

**FIGURE 3.13** LES HAUSSES LES PLUS FORTES DES PRIX DES FÉCULENTS ET DES HUILES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES AU MEXIQUE, AU NIGÉRIA ET AU PAKISTAN

NOTES: Le volet A présente les données relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national, à l'IPC des produits alimentaires et aux prix moyens de certains groupes d'aliments. Les féculents de base comprennent les féculents peu ou pas transformés (NOVA 1) pour chaque pays. Les féculents comprennent tous les féculents des catégories NOVA 1, NOVA 3 et NOVA 4. Les prix sont exprimés en unités monétaires locales par kilocalorie de matière comestible. Toutes les séries sont indexées sur la période initiale (juillet 2019 = 100). Pour le Mexique et le Nigéria, l'IPC est présenté au niveau national, conformément aux données communiquées; pour le Pakistan, l'IPC est la moyenne des IPC en milieu urbain et en milieu rural qui ont été fournis. Le volet B présente les données relatives aux prix moyens pour chaque groupe d'aliments, divisés par les prix moyens de l'ensemble des féculents peu ou pas transformés (NOVA 1) pour chaque pays. Les prix sont exprimés en unités monétaires locales de juillet 2019 corrigées de l'inflation, par kilocalorie de matière comestible, et converties en moyennes glissantes sur cinq mois avant le calcul des moyennes des groupes d'aliments. Les lignes en pointillé correspondent à un rapport de prix égal à 1.

SOURCE: Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W.A. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

# CHAPITRE 4

## COMMENT LES PAYS ONT AFFRONTÉ LA TEMPÊTE: LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES, MONÉTAIRES ET COMMERCIALES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

### MESSAGES CLÉS

- Bien qu'exposés à des tensions similaires relatives aux prix mondiaux, les pays ont affiché des résultats différents en matière de sécurité alimentaire entre 2015 et 2023.
- Des enseignements en matière de politiques se dégagent de l'expérience acquise par les pays durant les récentes périodes d'inflation des prix des denrées alimentaires. Ils mettent en lumière des mesures concrètes qui peuvent aider les pouvoirs publics à réagir plus efficacement aux futurs chocs, en trouvant le juste milieu entre l'assistance immédiate et la résilience à long terme des marchés. Ces actions sont les suivantes:

- Prendre des mesures budgétaires ciblées et assorties d'un calendrier précis pour soutenir les groupes vulnérables durant les flambées des prix des produits alimentaires, en veillant à la cohérence avec les cadres d'action nationaux et à l'intégration de stratégies de retrait claires.
- Concilier les mesures à court terme d'atténuation de l'inflation, telles que des réductions de taxe sur les biens essentiels, avec la nécessité de préserver la pérennité budgétaire à long terme, tout en veillant à ce que les avantages se répercutent effectivement jusqu'au consommateur.
- Encourager des politiques budgétaires cohérentes et des politiques monétaires crédibles pour aider à stabiliser les marchés nationaux, notamment les systèmes agroalimentaires, et pour renforcer la lutte contre l'inflation ainsi que la résilience économique.
- Limiter la dépendance vis-à-vis des outils à l'origine de distorsions des marchés, tels que le contrôle des prix et les subventions et, en lieu et place, mettre l'accent sur les réformes structurelles, la facilitation des échanges commerciaux et l'investissement dans les infrastructures pour remédier aux faiblesses systémiques.
- Renforcer les systèmes de données agricoles et la transparence des marchés pour accroître la résilience, réduire le risque d'instabilité des prix due à la spéculation et contribuer à la stabilité à long terme des systèmes agroalimentaires.

## 4.1 DE L'ASSISTANCE À LA RÉFLEXION

**Pour faire face aux flambées des prix des produits alimentaires, il faut une approche stratégique globale qui concilie les mesures d'assistance à court terme et la résilience à long terme.** La hausse des prix des produits alimentaires, provoquée par des chocs de l'offre ou de la demande, la volatilité des marchés mondiaux et l'instabilité macroéconomique, peut avoir de graves conséquences sur la sécurité alimentaire, notamment parmi les populations vulnérables ou à faible revenu. Pour atténuer ces effets et éviter de futures crises, les pouvoirs publics peuvent associer des mesures budgétaires ciblées, notamment des systèmes de protection sociale efficaces, des politiques macroéconomiques coordonnées, des réformes structurelles et des réformes liées au commerce, ainsi que des investissements stratégiques dans les données, les infrastructures et l'innovation. Les mesures exposées ci-après forment un plan d'action stratégique destiné à permettre de faire face aux tensions actuelles tout en renforçant les fondations des systèmes agroalimentaires pour les rendre plus résilients et plus équitables.

### ► Conception de mesures efficaces face à l'inflation des prix

**Les mesures budgétaires ciblées jouent un rôle essentiel en aidant les populations vulnérables durant les périodes de forte inflation des prix des produits alimentaires.** Ces interventions doivent être étroitement intégrées dans l'environnement macroéconomique et politique global de chaque pays. Pour assurer la durabilité à long terme, les mesures budgétaires doivent être assorties d'un calendrier précis et

comprendre des stratégies de retrait bien définies. Cela écarte le risque lié à des engagements permanents qui pourraient réduire la future marge de manœuvre budgétaire ou porter la dette publique à des niveaux insoutenables.

**Les réductions de taxes sur les biens essentiels, notamment les produits alimentaires, peuvent apporter une aide immédiate aux ménages confrontés à une augmentation du coût de la vie.** Cependant, les mesures de ce type doivent être mises en balance avec la nécessité de disposer de recettes publiques viables, notamment dans les pays dont la capacité budgétaire est limitée. Lorsqu'ils mettent en place des exonérations fiscales, les pouvoirs publics doivent vérifier si les avantages se répercutent effectivement jusqu'au consommateur, afin que les mesures aient l'effet souhaité.

### ► Renforcement de la protection sociale en cas de tensions inflationnistes

**Les systèmes de protection sociale sont indispensables pour atténuer, au moyen de transferts en espèces ou en nature, les effets des crises des prix des produits alimentaires sur les ménages à faible revenu.**

Cependant, dans les contextes de forte inflation, la valeur de ces transferts peut s'éroder. Les programmes doivent donc être conçus de manière à faire face aux tensions inflationnistes par des dispositifs souples qui permettent d'ajuster la valeur des transferts et d'éviter les augmentations de prix.

**Une protection sociale efficace nécessite non seulement un financement adéquat, mais aussi une conception rigoureuse et des systèmes de mise en œuvre fiables.**

Les dispositifs de ciblage doivent être transparents et réactifs, et les interventions doivent compléter les stratégies plus larges

en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La protection sociale peut ainsi servir à la fois de filet de sécurité et de facteur de stabilisation en période de hausse des prix des produits alimentaires.

### ► **Amélioration de la coordination entre politiques monétaires et politiques budgétaires**

**La stabilité macroéconomique est essentielle pour lutter contre l'inflation des prix des produits alimentaires.**

Une politique budgétaire saine doit venir compléter une politique monétaire crédible et transparente afin de fixer les prévisions d'inflation et de stabiliser les marchés nationaux, y compris les systèmes agroalimentaires. Des actions coordonnées peuvent aider à éviter de fortes dévaluations de la monnaie, à atténuer l'instabilité financière et à accroître la confiance des investisseurs.

### ► **Amélioration des politiques structurelles et des politiques liées au commerce**

**Des interventions à court terme sur les prix, comme des mesures de contrôle des prix ou des subventions, peuvent apporter une aide temporaire, mais s'accompagnent souvent de distorsions des marchés et sont au bout du compte inefficaces.** En lieu et place, les pouvoirs publics doivent suivre une stratégie constante, coordonnée et transparente pour gérer l'évolution des prix sur le long terme. Il convient notamment d'augmenter les réserves alimentaires, d'améliorer la transparence des marchés et d'investir dans les infrastructures liées au commerce.

**Les restrictions à l'exportation peuvent atténuer à court terme les tensions intérieures sur les prix, mais elles perturbent souvent les marchés mondiaux et sapent les incitations à long terme visant les producteurs.** Les décideurs publics doivent harmoniser les

mesures commerciales avec les objectifs plus larges en matière de sécurité alimentaire et de gestion des risques afin de réduire le plus possible les effets imprévus.

**Le maintien de réserves alimentaires stratégiques peut contribuer à amortir les chocs de l'offre et à stabiliser les prix, mais ces dispositifs doivent être conçus avec soin.** Les décideurs publics doivent trouver le juste milieu entre les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et les risques potentiels d'ordre budgétaire ou liés aux marchés. L'intégration des réserves alimentaires dans un cadre plus large de gestion des risques permet d'améliorer leur efficacité et de réduire les conséquences imprévues.

### ► **Renforcement de la résilience par l'information sur les marchés et l'investissement**

**Il est essentiel de renforcer les systèmes d'information sur les marchés agricoles pour éviter les perturbations des marchés et assurer la stabilité des prix.** Des données transparentes, fiables et actualisées contribuent à réduire la spéculation, à aider les petits exploitants à participer aux marchés, et à améliorer l'efficacité globale de ces derniers. Dans un système agroalimentaire mondial de plus en plus complexe, un système d'information sur les marchés plus performant peut être un outil crucial pour renforcer la résilience.

**Au-delà des systèmes d'information, il faut investir sur la durée dans la productivité agricole, les infrastructures et l'innovation pour renforcer la résilience à long terme.** Les investissements dans la recherche-développement, le stockage et les infrastructures de transport sont particulièrement importants pour réduire les pertes de produits alimentaires, améliorer le fonctionnement des chaînes

d'approvisionnement et atténuer les futurs chocs relatifs aux prix des aliments. Ces efforts peuvent jeter les bases de systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus durables.

## 4.2 TENDANCES, POLITIQUES ET VOIES EMPRUNTÉES: ANALYSE DES TRAJECTOIRES

Bien qu'exposés à des tensions similaires sur les prix mondiaux, les pays affichent des résultats différents en matière de sécurité alimentaire face à l'inflation des prix des produits alimentaires. Entre 2015 et 2023, les niveaux nationaux d'inflation des prix des denrées alimentaires et de sécurité alimentaire ont varié considérablement selon les pays, offrant un éclairage crucial sur le rôle des politiques publiques. Cette hétérogénéité donne une occasion précieuse de déterminer et d'analyser les interventions qui ont effectivement atténué les chocs relatifs aux prix des produits alimentaires et préservé la sécurité alimentaire. L'évaluation de 153 pays montre que, même parmi ceux qui avaient initialement des niveaux comparables d'insécurité alimentaire, les résultats ont divergé: certains pays ont maintenu ces niveaux ou les ont abaissés, tandis que d'autres ont connu un net recul de la sécurité alimentaire.

**Un examen approfondi de plus de 10 000 mesures documentées et de 35 instruments de politique générale fait apparaître des différences importantes dans l'action publique en fonction des pays et de leurs trajectoires en matière de sécurité alimentaire.** Ces constatations soulignent l'importance des stratégies adaptées au contexte: les interventions qui donnent des résultats

positifs dans un contexte pourront être moins efficaces, voire contre-productives, dans un autre. Il est essentiel d'avoir conscience de ces différences contextuelles et de s'y adapter pour concevoir des politiques qui aient des effets à la fois immédiats et pérennes.

Les pays qui connaissent une insécurité alimentaire se situant dans la tranche moyenne inférieure ou élevée ont tendance à recourir plus fortement à des mesures de contrôle des prix et à des subventions à la production agricole. Dans les pays où le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure, des mesures de contrôle des prix ressortent de plus de 25 pour cent des observations pays-années, tandis que dans ceux qui présentent une insécurité alimentaire élevée, ce chiffre atteint 30 pour cent – dans les deux cas, la proportion est nettement supérieure à celle constatée dans les pays où la sécurité alimentaire est plus stable. Les subventions à la production sont également beaucoup plus courantes dans ces contextes. Par exemple, parmi les pays qui connaissent une insécurité alimentaire élevée et une détérioration de la sécurité alimentaire dans un contexte d'inflation légère, 37,2 pour cent ont recours à de telles subventions. Il est intéressant de noter que, dans les pays où le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure et qui voient leur sécurité alimentaire s'améliorer en dépit d'une très forte inflation, ces subventions sont également souvent utilisées (23,2 pour cent), ce qui met en lumière qu'un soutien bien ciblé à la production peut compenser efficacement les tensions inflationnistes.

En revanche, les pays où l'insécurité alimentaire est faible et qui enregistrent des résultats stables ou en progression sont plus susceptibles de déployer un assemblage stratégique d'instruments de politique commerciale. Ce sont les pays présentant une insécurité alimentaire de référence faible, notamment ceux qui parviennent à préserver ou à améliorer la sécurité alimentaire, qui ont le plus souvent imposé des restrictions à l'exportation. À mesure que l'insécurité alimentaire de référence augmente, la fréquence des restrictions à l'exportation diminue nettement. Parmi les pays qui présentent une insécurité alimentaire élevée, ceux où la sécurité alimentaire se détériore et qui sont confrontés à une inflation légère uniquement mettent souvent en place des restrictions à l'importation (37,2 pour cent).

Cependant, dans des pays similaires, mais qui ont vu leur sécurité alimentaire s'améliorer après leurs difficultés passées, l'utilisation des restrictions à l'importation était bien moins fréquente (5,4 pour cent), y compris en présence d'une très forte inflation. Une tendance parallèle se fait jour dans les pays dont le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure, où la réduction des droits de douane à l'importation est bien plus courante parmi ceux où la sécurité alimentaire recule (38,9 pour cent) que parmi ceux dont la situation s'améliore (4,2 pour cent), ce qui laisse penser que des mesures commerciales réactives et disparates peuvent compromettre le renforcement à long terme de la sécurité alimentaire. ■

## CHAPITRE 5

# CONCLUSION

La récente période de tension inflationniste sur les prix des produits alimentaires a de nouveau mis à l'épreuve la résilience des systèmes agroalimentaires du monde entier au regard de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030. Des difficultés considérables et sans précédent se sont présentées, mais un message clair se dégage: cette fois, le monde a réagi plus efficacement. Les signes d'amélioration des chiffres de la faim et de l'insécurité alimentaire suggèrent que les efforts déployés dans le monde entier pour se relever après les récents revers ont eu des effets positifs. Cependant, les tendances régionales divergentes mettent en lumière des disparités persistantes dans les difficultés que rencontrent les pays et les instruments d'action dont ils disposent.

Par rapport aux crises précédentes, notamment les flambées des prix des denrées alimentaires de 2007 à 2008, la riposte mondiale de 2021 à 2023 a été plus coordonnée, plus réfléchie et plus éclairée. Les pouvoirs publics ont évité de recourir à des interdictions des exportations et ont opté pour des interventions temporaires, plus ciblées, qui ont contribué à maintenir le flux des échanges commerciaux de produits agricoles et à conserver des marchés fonctionnels. Les initiatives telles que le Système d'information sur les marchés agricoles ont renforcé la transparence, réduit la spéculation et incité à prendre des décisions d'orientation plus rationnelles. Les pays qui disposent d'institutions et de systèmes de protection sociale robustes ont pu réagir plus rapidement et soutenir plus efficacement les populations vulnérables. Malgré les difficultés considérables que l'inflation a engendrées pour les ménages, notamment les plus pauvres, ces améliorations des politiques et ces cadres institutionnels ont contribué à atténuer les effets les plus marqués. ■



# 2025 L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

## LUTTER CONTRE LA FORTE INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Des progrès et des signes de reprise ont été observés ces dernières années, comme en témoignent les tendances à la baisse de la prévalence de la sous-alimentation et de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, mais les niveaux restent supérieurs à ceux enregistrés avant la pandémie de covid-19, et le monde est loin d'avoir atteint l'objectif d'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire d'ici à 2030 (cible 2.1 des ODD). De la même façon, malgré certains progrès accomplis au regard des cibles mondiales relatives à la nutrition, le monde n'est pas dans les temps pour atteindre la cible 2.2 des ODD. Parmi d'autres facteurs, l'inflation persistante des prix des denrées alimentaires a freiné cette dynamique.

*L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025* montre comment la forte inflation a ébranlé le pouvoir d'achat dans de nombreux pays et, notamment au sein des populations à faible revenu, l'accès à une alimentation saine. Des tensions inflationnistes prolongées ont entravé la reprise économique après la pandémie et ont fait considérablement augmenter les prix des denrées alimentaires. La flambée des prix des produits alimentaires a résulté d'une combinaison de chocs mondiaux, dont la pandémie et la guerre en Ukraine, et a été aggravée par des interventions telles que de vastes mesures de relance budgétaire et des politiques monétaires accommodantes, qui ont amplifié les tensions inflationnistes. Bien que l'inflation des prix des produits alimentaires soit revenue en 2024 à son niveau antérieur à 2021, ses effets sur les populations vulnérables et la sécurité alimentaire globale continuent de se faire sentir profondément.

Le rapport montre que l'inflation élevée des prix des denrées alimentaires est associée à une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition infantile. Les groupes vulnérables, notamment les ménages à faible revenu, les femmes et les communautés rurales, sont susceptibles d'être particulièrement touchés par l'inflation des prix des produits alimentaires, d'où le risque d'essayer des revers dans la lutte contre la faim et la malnutrition.

Le rapport examine les mesures prises par les pays pour faire face à ces difficultés et prévenir de futurs chocs des prix, et indique la voie à suivre dans les temps à venir. Il souligne combien une mise en œuvre cohérente des politiques budgétaires et monétaires est importante pour stabiliser les marchés, promouvoir un commerce ouvert et résilient, et protéger les populations vulnérables. Il appelle en outre à améliorer les systèmes de données et à soutenir l'investissement dans des systèmes agroalimentaires résilients pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition sur la durée. Ces actions coordonnées sont vitales pour relancer une dynamique de progrès qui permettra d'éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030.



*L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025* (rapport complet à paraître en octobre 2025)



ISBN 978-92-5-139945-3



CD6015FR/1/07.25